

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	50
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS,
 8, place de la Bourse,

SAUMUR,

4 Février 1882.

Chronique générale.

C'est à n'y rien comprendre.

M. Gambetta ayant demandé à la Chambre de voter la révision limitée, la Chambre vote la révision illimitée.

Ensuite la même Chambre a fait connaître que cette révision illimitée n'était pas de son goût; la preuve, c'est qu'elle s'opposait à l'établissement du scrutin de liste.

Et, il y a deux jours, elle se conduisait de manière à démontrer jusqu'à l'évidence que M. Gambetta, en croyant que les élus du 24 août voulaient la révision de la Constitution, totale ou partielle, s'était absolument fourré le doigt dans l'œil.

Autre chose :

Le cabinet Gambetta était accusé d'esprit rétrograde, de politique autoritaire...

Et voici que le cabinet Freycinet, dont les principaux membres sont des républicains excessivement modérés, débute par un acte d'autorité tellement éclatant que, le jour même, toute la presse républicaine éclatait en protestations, et que les projets d'interpellation se croisaient comme des fusées dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Vingt-quatre heures se passent, et les députés, si ardents la veille, semblent avoir oublié leurs emportements. Les groupes se réunissent pour examiner la question, et parlent l'un vote, à une grande majorité, que l'on n'interpeller pas.

Quoi ! cette Chambre, si intraitable sur ses droits, cède comme un chien que son maître a fustigé !...

Nous avions vu cela du temps où M. Gambetta, n'ayant pas encore pris le pouvoir, était regardé comme un grand homme.

Mais que le cabinet Freycinet, dont les premiers rôles ont tous déjà été sifflés par la majorité, ait sérieusement une pareille influence, voilà qui est invraisemblable.

Nous avons beau le voir, nous n'y croyons pas.

Ce qui nous semble, c'est que les députés de la gauche sont fatigués.

Ce sont des fauves qui, ayant dévoré M. Gambetta, ce royal morceau, s'engourdissent dans une lourde digestion.

Mais, gare au réveil !

Nous apprenons que des négociations sont entamées, avec l'assentiment de M. de Freycinet et de M. Grévy, pour la formation d'un groupe général qui prendrait le nom d'Union des groupes.

On fait appel, dans ce but, à tous les députés qui, depuis l'extrême limite du centre gauche jusqu'à et y compris la gauche extrême, seraient disposés à se rallier au gouvernement sur les questions d'affaires intérieures et extérieures. En un mot, le cabinet étant décidé à laisser de côté toutes les questions irritantes, il s'agirait de constituer une majorité de gouvernement, républicaine, libérale et conservatrice.

Ce groupe, naturellement, serait un groupe ouvert à tous les hommes de bonne volonté et comprenant que, pour le moment, la seule politique patriotique doit être une politique de travail et de tranquillité.

On télégraphie de Rome que la commission chargée d'élaborer la loi d'extradition a pris la décision de recommander aux souverains de faire grâce de la vie aux condamnés à mort extradés.

Avant de quitter le ministère, M. Gambetta a voulu laisser des fonctions bien rétribuées à ses amis, en souvenir de son passage au pouvoir.

Tout d'abord il a porté à 16 le nombre des membres du conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat ; il a ainsi créé sept sinécures de 12,000 fr. par an, qu'il a attri-

buéés à MM. Honoré, sénateur ; Etienne, député ; Delaporte, député, gendre de M. Allain-Targé ; Constans ; Calmon fils ; Parent, sénateur ; Lucas, ingénieur.

M. Joseph Arène, frère du député de ce nom, et M. Ordinaire, cousin du député qui dirige la *Petite République française*, ont été nommés : le premier vice-consul à Varna, le second vice-consul au Callao.

Quant au chef de cabinet de M. Gambetta, M. Gérard, fils du maire de Belleville, il a été nommé ministre plénipotentiaire.

M. LOUIS JANVIER DE LA MOTTE.

La note suivante a été communiquée à divers journaux par le ministère des finances :

« La nomination de M. Louis Janvier de la Motte, ancien député, n'appartient ni à M. Gambetta ni au cabinet ; M. Allain-Targé en revendiquera seul la responsabilité, s'il y a lieu. Il se propose de répondre que M. Janvier, inscrit depuis plus de deux ans à l'Union républicaine, a été battu aux élections de 1881 par M. de Terves, représentant du drapeau blanc, et que M. Janvier avait donné aux hommes de sa génération, très-nombreux dans l'Ouest, dont les familles sont engagées au service des partis monarchiques, l'exemple d'une conversion publique, sincère et sans réserve. »

Voilà qui est parler clair. La nomination de M. Louis Janvier de la Motte au poste de receveur municipal à Paris, « est le prix d'une conversion publique, sincère et sans réserve ! »

Mais il paraît que ces honteux trafics ont de la peine à s'avouer. Car l'ancien cabinet et le nouveau se disputent l'honneur de n'avoir point nommé M. Louis Janvier de la Motte ; et c'est à son titre d'ancien substitut de l'Empire que M. Allain-Targé doit remonter, pour expliquer à son parti actuel la compensation qu'il a cru devoir conférer à son ancien congénère.

Voilà M. Louis Janvier nanti ! C'est affaire à M. Gambetta et à M. Allain-Targé de

savoir à qui appartient la responsabilité de cette mesure. Quant au ministère des finances, il aura le regret de ne plus recevoir les renseignements que l'ex-député de Maine-et-Loire fournissait au personnel, sur les agissements des fonctionnaires suspects de partager les opinions de son père !

M. LE DUC DE FRIGOLET.

Délivrer la marine de M. Gougeard et remplacer ce chaloupier par l'amiral Jauréguiberry, c'est parfait ; mais mettre M. Billot à la place du général Campenon ! L'armée doit trouver la plaisanterie un peu forte !

Le nom du général Billot est désormais inséparable de celui de Frigolet.

Cyrus prit Babylone ; Alexandre s'empara de Tyr ; César, d'Alesia ; Titus, de Jérusalem ; Mahomet, de Constantinople ; Richelieu, de La Rochelle ; Condé, de Lérida ; Bonaparte, de Toulon ; Lannes emporta Saragosse ; Pélissier, Sébastopol ;

Billot s'est emparé du couvent de Frigolet !

A la suite de ce glorieux fait d'armes, le titre de duc de Frigolet lui a été attribué par la voix publique ; il lui restera dans l'histoire.

On sait avec quelle science militaire, quelle intrépidité héroïque le général Billot, à la tête de trois mille hommes, et après cinq jours d'opérations, a emporté, au mois de novembre 1880, l'abbaye des Prémontrés, défendue par vingt moines.

Cet homme de guerre avait deux plans à sa disposition : donner l'assaut comme Pélissier à Malakoff, ou prendre les assiégés par la famine, comme de Moltke à Paris. Il préféra s'emparer par surprise de l'abbaye.

C'est le jeudi, 4 novembre, que commencent les péripéties de cette mémorable campagne qui égaya la France entière et fit mourir de rire l'étranger.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XI

LE RETOUR DE COLAS.

(Suite.)

Cette solution conciliant assez bien les désirs contradictoires du maire de Soreillac, il se dit à demi-voix :

— Oui, c'est bien là ce que je proposerai au Conseil !

Et il allait passer à un autre ordre d'idées, quand, relevant la tête, il se vit en face de Jacques Bernard dont l'air contristé le frappa.

— Eh ! mon Dieu ! qu'avez-vous ? lui demanda-t-il.

— J'ai, monsieur le comte, le cœur tout à fait à l'envers, rapport à une histoire de malheur, et je vous cherchais à l'effet de vous en parler.

— Voyons.

— D'autant que la mère Salomon et moi, nous nous sommes peut-être bien un peu trop avancés, faute de nous rappeler comme il faut les règlements du conseil municipal.

— Vous m'étonnez, Bernard. Enfin, expliquez-vous.

Le jeune cultivateur répondit avec un accent de pitié profonde :

— Ce matin, au point du jour, sur la route de Saint-Jean-du-Rocle, à cinq ou six cents pas du cabaret Salomon, j'ai rencontré un pauvre homme avec deux enfants qui m'ont fait grand-peine à voir.

— Un étranger ?

— Oui et non. Vous en serez juge ; voilà... Le malheureux père portait le costume d'un ouvrier de Paris, pas trop sale, mais complètement usé. Il était pâle, faible, se traînant appuyé sur un bâton, ayant sur l'épaule un mauvais sac de toile presque vide. Il tenait par la main une petite fille de sept à huit ans, pâlotte et grelottant, qui donnait son autre main à un garçonnet d'une douzaine d'années, transi comme sa sœur. Comme je passais vite et fort, étant pressé, ils se sont arrêtés sans rien dire. Le père et le petit garçon ont tiré leurs casquettes qu'ils me tendaient, et j'ai entendu, monsieur le comte, j'ai entendu un gros sanglot qui m'a retenti dans le cœur. Dam ! j'ai cessé de courir, je me suis approché.

— Continuez, Bernard ! dit le comte en s'asseyant sur un talus et en lui faisant signe de s'asseoir aussi.

— Ce n'est pas de refus, fit le jeune paysan, car je commence à être las à mon tour. Oh ! les

pauvres gens étaient exténués. Ils avaient mal calculé leur affaire. Au lieu de coucher à Saint-Jean-du-Rocle, ils avaient continué leur route. A nuit close, ils se sont trouvés en pleine forêt où la pluie les a surpris, et ils l'ont reçue cinq heures durant. La fillette toussait. Le petit garçon avait grand froid. De grosses larmes coulaient sur les joues de leur père. Ah ! tenez, monsieur le comte, ça fait mal de voir un homme pleurer de même, sans parler, tête nue, avec deux enfants dans l'état des siens. J'étais donc très-pressé : Bah ! tant pis ! ceci presse davantage !

Le comte savait parfaitement pourquoi Bernard se trouvait de si grand matin sur la route de Saint-Jean-du-Rocle. Il s'agissait de l'acquisition d'instruments de culture mis en adjudication, occasion excellente et rare, dont l'honnête garçon comptait bien profiter.

— Cher ami de Dieu, dis-je au pauvre voyageur, consolez-vous, ne pleurez plus ! vous êtes dans un pays de chrétiens et de braves gens. Allons, un brio de courage, donnez-moi le bras ! Et laissez-moi porter la fillette !

— Excellent Bernard ! fit le comte.

— Ce n'est pas la misère qui me fait pleurer ! me répond-il, non : la fatigue, la faim, le froid et jusqu'aux souffrances de ces chers petits, ça me connaît, et je l'ai trop connu tant à Paris que sur la route pour en revenir ! Et puis, je sais bien en

quel pays j'arrive, puisque c'est le mien. Si je pleure, c'est que j'y rentre dans l'état où vous nous voyez, sans celle que j'ai emmenée, là-bas, pour y mourir, la pauvre mère de ces enfants !...

— Ah ! c'était donc un homme du pays ?

— Un nommé Colas, monsieur le comte, parti voici tantôt quinze ans pour aller chercher fortune à Paris. Il a l'honneur de vous connaître. Même-ment, il vous a cherché avant de se décider à partir, mais naturellement il ne vous a pas trouvé.

— Colas ! Colas ! Je ne me rappelle aucunement. Quel métier faisait-il donc ?

— Un peu de tous les métiers, d'après l'histoire qu'il m'a contée au cabaret de la mère Salomon, où je l'ai conduit, vu que c'était le plus proche. On leur allumait bon feu. Dans le sac restaient quelques hardes pas trop humides, vu que Colas, pendant la pluie, les avait abrités sous ses vêtements. Les enfants ont pu se changer, mais non le père qui n'a eu de rechange que chez moi, quand je l'y ai amené après qu'ils ont eu mangé la soupe et bu chacun un bon coup.

— Ah ! papa, comme tu as bien fait de nous amener dans ton pays ! s'écriait joyeusement Denis, le petit garçon, une fois sec et restauré par le pot au feu de la mère Salomon.

La petite Céline toussait déjà moins, mais s'assoupissait, tant et si bien que Jacques Bernard dut l'emporter toute endormie pour la coucher dans

Il est impossible de donner une idée du formidable éclat de rires qui sortit de toutes les poitrines à la vue de ce spectacle : les routes interceptées et occupées militairement ; le monastère investi par 3,000 hommes ; un général, M. Guyon-Vernier, suivi de ses aides de camp, dirigeant lui-même les opérations du blocus ; une compagnie de sapeurs du génie et de pontonniers, quatre escadrons de dragons, cinq brigades de gendarmerie, deux bataillons d'infanterie en tenue de campagne, avec des vivres et des munitions pour huit jours et bivouaquant en plein air ; cinq lignes de troupes rendant l'investissement infranchissable ; les patrouilles, les rondes d'officiers se succédant sans relâche ; les appels des sentinelles retentissant à chaque instant ; les boulangeries du couvent occupées par ordre du général, le couvent affamé ; les vivres repoussées par la force ; les lettres interceptées ; l'appareil complet de guerre, tout un attirail de blocus pour assiéger vingt moines inoffensifs !

Mais à ce sentiment d'hilarité générale devait succéder un sentiment de tristesse et de douleur. Comment se défendre, en effet, d'un serrement de cœur à la vue de l'armée française participant à ces actes honteux et servant d'avant-garde aux seize sarrasins qui, par surprise, crochèrent à la fin et brisèrent la porte du couvent !

Tel fut ce siège de Frigolet, destiné à faire page dans les annales de notre pays.

La République a eu Billot, et Billot a eu Guyon-Vernier ! Trois mille hommes sont venus à bout de vingt religieux, après cinq jours de siège.

L'Europe attentive a observé ce grand événement militaire, et un gigantesque éclat de rires a retenti dans le monde entier.

Aujourd'hui, M. le duc de Frigolet est ministre de la guerre.

Que l'armée se le dise !

(Gazette de France.)

Etranger.

Changement de gouvernement au Caire.

D'après une dépêche du Caire, publiée par le *Standard*, Chérif-Pacha et tout le cabinet ont été forcés de donner leur démission, malgré le désir contraire du Khédive. Le cabinet a déclaré qu'il cède à la pression de l'opposition et ne veut pas provoquer une révolte. Le nouveau ministère est formé par l'ancien ministre de la guerre et par Arabi-Bey.

D'après le correspondant du *Times* à Paris, M. Gambetta a informé M. de Freycinet qu'il a soumis à l'Angleterre un projet d'intervention armée des deux puissances dans le cas où l'Égypte tomberait dans l'anarchie et que la Grande-Bretagne se serait ralliée à ce projet.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 février.

Les règlements relatifs à la liquidation continuent, le marché ne peut donc avoir une allure

son logis après la halte au cabaret, où, bien entendu, il paye tous les frais. Et, nécessairement, il n'eut plus le temps de se rendre à Saint-Jean-du-Rocle pour l'adjudication des instruments de labour.

Tels sont les profits et pertes du sublime grand livre de la charité.

Du reste, la cabaretière, qui, dans le temps, défendait Jacques Bernard du reproche de fierté contre les Grincheux, les Durentin et consorts, après s'être charitablement mise en quatre, ne demanda que le plus juste prix ; encore ne voulut-elle compter ni de belles tartines de beurre données aux enfants, ni le café qu'elle offrait à Colas, que Bernard refusa d'accepter, mais qui mit en liesse le petit Denis, dont la jeune sœur s'endormit au coin du feu.

— On ne vous voit guère par ici, vous, Bernard, disait la cabaretière. Et s'il n'y avait que des pratiques comme vous, faudrait fermer la boutique. Oh ! sans reproches ! On vous estime et on vous aime, au bout du compte, mieux que pas mal d'habitues. Sans la petite chaussée que vous avez eu la bonne idée de nous faire proche la Mare-aux-Ranes, savez-vous bien que la mère Salomon ne serait peut-être pas ici à bavarder pour le quart d'heure, mais dans le grand trou avec ce brutal d'ivrogne de Durentin. Oh ! ne m'en parlez pas ! Il laisse femme et enfants sans pain...

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

bien dessinée. Cependant le début semble assez bon. Les rentes sont un peu moins fermes.

Le 5 0/0, de 82.25 et 82.45.

L'amortissable, 82.25 et 82.42.

Le 5 0/0 est en baisse à 115.05 et finit au même cours.

La Banque de France s'inscrit à 5,580.

Le Crédit Foncier est toujours fort recherché au comptant. Les obligations à lots, émises par cette société en 1879, obtiennent particulièrement les faveurs de l'épargne. Elles ont gagné plus de 20 francs dans la séance d'hier. La période des versements étant sur le point de finir, ces titres s'éleveront rapidement au pair.

Le Crédit Lyonnais, qui hier débutait à 800, ouvre aujourd'hui à 835 ; le comptant seul est très-actif et donne, c'est un des meilleurs signes du réveil de notre marché.

La Société Française Financière est une des valeurs que les capitalistes en quête de placement recherchent avec le plus d'activité ; les cours s'inscrivent à 4,005.

Les disponibilités feront bien de se reporter sur les Bons de l'Assurance Financière qui à 330 sont susceptibles d'une plus-value sérieuse ; les polices de capitalisation que l'épargne peut se procurer moyennant un versement de 1 franc par mois donnent la chance d'être remboursé à 500 francs dès le premier mois.

Signalons la fermeté du Crédit Général Français à 720 ; il y a là une belle opération à effectuer, en mettant en portefeuille les titres de cette société ainsi que ceux de la Société Nouvelle.

La Banque Romaine reprend vivement à 660, les coupons de placement doivent profiter du moment actuel pour mettre en portefeuille ces excellents titres.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Jeudi, il y avait grande rumeur à l'Hospice : les pauvres malades s'aperçoivent qu'ils n'ont rien gagné à tous les bouleversements apportés dans l'établissement par la Commission. Ils sont restés toute la journée sans recevoir aucun adoucissement à leurs souffrances. Les médicaments prescrits le matin, à la visite du médecin, n'ont été prêts qu'à 7 heures du soir.

La faute n'en peut retomber en entier sur le successeur de M. Gablin, M. Cartier, ancien pharmacien à Longué. Celui-ci a eu le tort de se charger d'une fonction qui n'est point une sinécure, et de quitter pour cet emploi les douceurs de la retraite au Pont-Fouchard, où il devait se reposer d'une carrière bien remplie. Le vieux pharmacien se remue, tant et plus, en présence de ses boîtes à l'enseigne de *Liberté, Égalité, Fraternité* ; mais cela ne suffit pas : ses forces le trahissent, et les malades en sont victimes.

Nous pensons bien qu'il est pourvu avec la plus grande ponctualité au service militaire. Il y aurait de graves inconvénients à ne distribuer les potions à ces malades qu'à 5 heures du soir. Ceux-ci auraient droit de se plaindre, l'État payant régulièrement les journées de présence à l'Hospice ; aussi ne pouvons-nous croire, ainsi que le bruit en court à Saumur, que M. le Chirurgien en chef de l'École de cavalerie et M. le Sous-Intendant militaire aient dû, mercredi ou jeudi, se transporter au secrétariat pour rappeler l'administration à l'observation de ses engagements et que cette visite aurait été suivie d'un rapport au ministère.

On nous apprend que la nouvelle Commission des Hospices est nommée, mais la liste officielle n'est pas encore publiée ; cela se conçoit, il doit y avoir des tiraillements.

Elle comprendrait, en effet, certain nom qui serait un défi aux médecins et rendrait impossible leur rentrée à l'Hospice.

Il serait fâcheux que M. le Préfet, mal renseigné, ait consenti à céder aux instances qui lui ont été faites pour signer une nomination généralement antipathique.

PROTESTATION DU DOCTEUR DESPRÈS.

La protestation du docteur Desprès, dont nous entretenions hier nos lecteurs, a paru sous forme de lettre adressée au directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, dans son numéro du 31 janvier.

Après avoir parlé des centaines de mille francs employés à l'augmentation du traitement et au supplément de vin et de nourriture du nouveau personnel des hôpitaux, le célèbre chirurgien termine sa lettre par les lignes suivantes :

« Pour ce qui est du manque de lits dans les hôpitaux et de la situation des malades, il n'est rien demandé de nouveau dans le projet de budget de M. le directeur de l'Assistance publique ; le malade dans les hôpitaux, c'est l'accessoire. L'on

est, en vérité, stupéfait de voir le budget de l'Assistance publique augmenter de deux millions dans une année sans qu'il y ait un seul lit de malade créé dans nos hôpitaux. Il me suffira de dire que depuis un an, dans mon service, à la Charité, j'ai journellement douze à dix-huit malades en supplément, couchant à terre ou sur des lits de sangle. Vos lecteurs, mon cher directeur, partageront, j'en suis sûr, les légitimes appréhensions du corps médical, qui reste, à ce qu'il paraît, le dernier défenseur des intérêts des malades. »

Décidément, certaines administrations républicaines démocratiques — car il est loin de notre pensée de faire à toutes cette injure — ont, à ce qu'il paraît, dans les hôpitaux même, autre chose à faire qu'à s'occuper des intérêts véritables du peuple.

À Paris, comme ailleurs, on renvoie d'anciens et fidèles serviteurs, d'un dévouement éprouvé, pour caser aux frais du bon peuple des gens à soi dont on augmente le traitement, voire même la ration de vin et de nourriture. On ne saurait, il est vrai, trop bien traiter ses amis, surtout lorsqu'il en coûte si peu ; et l'ancienne ration, dont se contentaient les religieux et autres employés, était si maigre, avouons-le, qu'elle aurait été un triste régal pour eux.

Le budget des Hospices de Paris augmente de deux millions. Il n'y a pas un malade de plus, et le médecin, loin de dire que ses malades soient mieux servis, affirme au contraire qu'ils encombrant sa salle, couchés sur des lits de sangle, ou seulement à terre.

À Paris, comme ailleurs, on ne fait pas plus de cas de l'avis des médecins que s'ils n'existaient pas.

À Paris, comme ailleurs, nous le répétons avec tristesse après le docteur Desprès : « Le malade, dans les hôpitaux, c'est l'accessoire. »

À Paris, comme ailleurs, enfin, la politique et la question religieuse priment tout.

Allons ! Qui ne connaît ce propos du patriote marseillais : « Si Paris avait la Cannebière, Paris serait un petit Marseille. »

Il n'est pas si bon Saumurois qui ne puisse dire à son tour : « Si Paris avait M. Combier, Paris serait un petit Saumur. » S'il avait M. Combier ?!!!

Hier soir, un chien de race épagneule, robe noire, aux allures suspectes, parcourait les rues de Saumur et le quai de Limoges, se jetant comme un furieux sur tous les chiens qu'il rencontrait. Une vingtaine, dit-on, auraient été mordus par cet animal.

Signalé au bureau de police, le brigadier Pavier et l'agent Bouguereau se sont mis à sa poursuite et l'ont perché. D'un premier coup d'épée, porté par M. Pavier, le chien a été traversé, mais il a pu se dégager et s'est jeté encore sur un autre chien. Bientôt il a été percé de nouveau et est resté sous le coup.

Le courage et le sangfroid dont ont fait preuve MM. Pavier et Bouguereau leur fait le plus grand honneur.

L'autopsie a révélé que l'animal était atteint de la rage. Il serait bon que l'on abatît immédiatement tous ceux que l'on sait avoir été mordus et que l'autorité exerçât la plus active surveillance.

L'accident de Saint-Benoit. — Avant-hier jeudi, vers onze heures du matin, on est parvenu, après beaucoup d'efforts et de longs travaux, jusqu'à l'endroit du puits où était enseveli le malheureux puisatier Bonhomme.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* dit que le médecin chargé d'examiner le corps a constaté que cet homme avait dû succomber peu d'instants après l'éboulement.

NANTES.

Le Président de la République a reçu hier matin M. Laisant, député, M. le préfet de la Loire-Inférieure, M. Colombel, maire de Nantes, et le conseil municipal, composé de MM. Normand, Giraud-Mangin et Cuny, qui viennent lui demander de se rendre à Nantes au mois de mars prochain.

Le Président de la République a promis de faire un voyage dans l'Ouest et notamment à Nantes dans le courant de l'année, exprimant d'ailleurs l'espoir que ce voyage pourrait s'effectuer au printemps.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 6 février 1882.

Grand succès du théâtre de l'Opéra-Comique.

LES CONTES D'HOFFMANN

Opéra en 4 actes, paroles de Jules Barbier, musique de Jacques OFFENBACH.

Premier acte : LA TAVERNE DE M. LUTHER.

Deuxième acte : OLYMPIA.

Troisième acte : ANTONIA.

Quatrième acte : LA TAVERNE.

Distribution :

Hoffmann	MM. H. Leroy.
Le conseiller Lindorff,	Mayan.
Coppelius,	Berton.
Le docteur Miracle,	Grandard.
Spalozoni	Lenfant.
Crespel,	
Andrés,	
Cochenille,	
Frantz,	
Stella,	
Olympia,	M ^{me} Mercier.
Antonia,	
Nicklaue,	Guérin.
Un fantôme,	Lenfant.
Nathanaël,	MM. Vernon.
Maître Luther,	Pascaud.
Hermann	Chrétien.
Étudiants, domestiques de taverne, invités de Spalozoni, valets, etc., etc.	

LA Baigneuse

Comédie inédite en 1 acte, par M. X...

Distribution : Un journaliste, M. Lauzon ; — un vieux monsieur, M. Pernet ; — un goumier, M. Chrétien ; — un imprimeur, M. Prud ; — une dame, M^{me} Montvallier.

ORDRE : 1^o La Baigneuse ; 2^o Les Contes.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

CHRONIQUE THÉÂTRALE.

Les représentations hebdomadaires se poursuivent à Saumur à la satisfaction du public qui chaque fois s'empresse de remplir la salle. Pendant la seconde quinzaine de janvier, nous avons eu le *Mondé où l'on s'ennuie*, si bien joué par la troupe de M. Marck, composée de MM. Prika, Rameau, Merville, M^{me} d'Alfort, Drosse, de Severy, M^{me} Lecomte (la gentille Suzanne), etc., etc., ayant à leur tête l'excellente comédienne M^{me} Devoyod ; puis est venu le *Fils de Guboy*, un succès pour les artistes dramatiques de M. Roubaud ; enfin, lundi dernier était le tour de l'opéra, avec le *Chalet* et la *Traviata*, c'est-à-dire le drame lyrique de Verdi succédant à l'une des plus fines perles de l'écrin musical d'Adolphe Adam.

Cette dernière soirée a été brillante et avait attiré la foule.

Le *Chalet* a été fort bien joué et chanté par M^{me} Guérin, MM. Mayan et Vernon. L'auditoire n'a pas perdu une seule note de ces airs admirables dont la ravissante partition est émaillée. Cette musique, aussi fraîche, aussi jeune qu'à l'époque de son apparition, déjà si loin de nous, est appelée à charmer encore les générations futures.

Parmi les nombreuses partitions dues à la plume de l'illustre maître Verdi, il n'en est pas de plus populaire que la *Traviata* (ou *Violetta*), dont le librettiste a emprunté la majeure partie de ses situations à la *Dame aux Camélias*, de Dumas fils. Dans cette simple action, tout est laissé aux charmes de la mélodie. Tantôt nerveuse et passionnée, tantôt simple et touchante, mais toujours correcte et élégante, la mélodie règne en effet dans cette partition pendant les quatre actes. Une orchestration sobre, rappelant un peu dans sa simplicité les procédés de Bellini, mais laissant à la voix toute ampleur et tous ses moyens de séduction ; des chœurs un peu ternes, écrits dans un style négligé, renfermant complètement l'intérêt entre les trois principaux personnages, Violetta, d'Orbel père et d'Orbel fils ; telle est en quelques mots l'analyse de cette partition, où le génie de Verdi s'est révélé sous une couleur sentimentale que l'on chercherait en vain dans ses autres ouvrages.

Comme interprétation, disons que M. Leroy et Yrac ont su se faire applaudir, mais c'est à M^{me} Mercier que le public a réservé ses faveurs. Il est vrai que la jeune cantatrice est une adorable Violetta ; elle a montré dans cette soirée les plus précieuses et les plus charmantes qualités et accompli des prodiges de vocalisation. M^{me} Mercier ne paraissait que pour la seconde fois sur notre scène, et déjà elle est l'idole des spectateurs.

LES CONTES D'HOFFMANN.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. Roubaud s'est décidé à nous donner les Contes d'Hoffmann. Cet opéra, qui fut représenté pour la première fois il y a un an, le 40 février 1884, au théâtre de l'Opéra-Comique, a vu depuis son succès s'accroître. Le sujet du libretto est tout simplement la mise en action du récit des amours de l'auteur des Contes fantastiques, encadrée de la façon la plus ingénieuse; Hoffmann est lui-même le principal héros de la pièce.

Après la première représentation à Angers des Contes d'Hoffmann, voici ce que le Patriote disait de la partition et des artistes qui vont l'interpréter devant nous :

« La partition d'Offenbach contient des pages charmantes et renferme une foule de motifs heureux et d'une distinction contrastant singulièrement avec les inspirations habituelles de l'auteur d'Orphée aux enfers. Toute la première scène entre Hoffmann et les étudiants est intéressante et mouvementée. La phrase : *Jusqu'au matin, remplis mon verre*, est très-élevée et la chanson de Kleinzack pleine d'une originalité de leur goût.

Le second acte débute par une romance chantée par Hoffmann, puis des couplets de Niklause, gracieusement dits par M^{lle} Guérin, dont le rôle dans cet opéra est, il faut le reconnaître, fort ingrat. L'intérêt de cet acte est tout entier dans la scène de la poupée qui chante et qui valse. L'air : *Les oiseaux dans la charmille*, m'a paru fort bien écrit et très en situation, quoique la mélodie n'ait rien d'original. Tout ce final a du reste été interprété d'une façon satisfaisante et chacun peu y revendiquer une part dans le succès qui a été grand et mérité. Les choristes ont marché avec ensemble, sous des costumes directeurs très-réussis, et M^{lle} Mercier, dont la voix paraissait avoir augmenté de volume, a remarquablement chanté les vocalises difficiles dont son air est parsemé.

La barcarolle chantée dans la coulisse est une ravissante inspiration. Les jolis couplets : *Jour et nuit je me mets en quatre*, ont été convenablement dits par M. Lenfant.

J'arrive au duo et au trio du troisième acte. Le premier renferme une phrase mélodique d'une grâce exquise : *C'est une chanson d'amour*. Le second est véritablement traité de main de maître au point de vue dramatique, et M. Mayan l'a chanté en acteur consommé. C'est là sans contredit la meilleure page de cette partition qui prouve qu'Offenbach eût mieux fait d'employer son talent à écrire de la musique digne de ce nom, plutôt que de le laisser croupir dans le bourbier de l'opérette.

M. Roubaud mérite tous nos éloges pour le soin avec lequel il a monté les Contes d'Hoffmann. La mise en scène est digne de celle de la Mascotte, et nous ne saurions trop féliciter la direction de n'avoir point de

partialité, vu que, jusqu'à présent, nous avons été habitués à voir donner à l'opérette le pas sur l'opéra-comique.

L'interprétation générale est satisfaisante, et M^{lle} Mercier s'est particulièrement distinguée. Charmante comme femme, elle a fait preuve de beaucoup d'habileté comme chanteuse. Voilà un rôle qui lui fait réellement honneur. J'ai gardé pour la fin celui d'Hoffmann, d'abord, parce qu'il est le plus important, ensuite, parce que M. Leroy l'a composé et chanté d'une façon remarquable. N'ayant jamais ménagé les critiques à notre premier ténor, je suis heureux de saisir l'occasion de lui adresser les compliments qu'il mérite dans cet opéra, comme chanteur et comme comédien. Il a dit, à ravir, la chanson de Kleinzak au premier acte, et joué en véritable artiste toute la scène finale. La romance du second acte : *Ah! comprends-tu, dis-moi, cette joie éternelle*, a été dite avec un sentiment très-juste et très-vrai, et, à l'acte suivant, il s'est montré non moins bon, dans le grand duo avec Antonia, ainsi que dans le trio avec Miracle et Crespel. En résumé, notre ténor a dans cet opéra eu beaucoup d'excellents moments, qui n'ont été compensés par aucune défaillance ni faiblesse, et ce rôle écrasant d'Hoffmann est, sans contredit, le meilleur de ceux dont l'interprétation lui a été confiée.

Nous annonçons hier la mort de Joseph Kelm en rappelant son passage à Saumur en 1847. Voici quelques lignes biographiques sur cet acteur et chanteur comique :

Après avoir été un des meilleurs élèves de Choron, Kelm débuta vers 1825 à Rouen, où il tint, pendant longtemps, et avec éclat, les rôles de fort ténor. Sauf un court passage à l'Opéra-Comique, il resta à Rouen jusqu'au moment où, changeant de genre, il entra au Gymnase. De là il passa à la Renaissance, où il créa, avec André Hoffmann, la célèbre chanson de Bérat : *Nous avons-t-y bu, nous avons-t-y ri chez la mère Grivelle*.

De cette époque date sa réputation comme chanteur comique. En 1846, il entra à l'Opéra-National, où il joua *Sancho-Pança*, la première bouffonnerie d'Hervé. Plus tard Hervé, ouvrant les Folies-Concertantes, devenues en 1855 les Folies-Nouvelles, se souvint de son Sancho. Il engagea Joseph Kelm et écrivit, pour eux deux, une série de saynètes qui devaient donner naissance aux opérettes d'Offenbach.

A partir de 1857, Kelm se consacra tout entier à la chanson. Tous ses refrains sont restés populaires : le *Docteur Isambart*, le *Sire de Framboisy*, le *Pied qui r'mue*, *Falait pas qu'y aille! Tir'loi d'là comm'tu pourras*, *J'entre en train*, *Ma charmante Rosalie*, etc., etc.

A Rouen, on vient d'appliquer sur le rideau de la scène du Grand-Théâtre une

bande de toile où se trouve imprimé l'avis suivant :

Avis au public.

Dans les incendies de théâtre, le danger le plus à redouter pour le public est celui de l'écrasement, par suite de la précipitation irréflective que l'on met à vouloir sortir.

En temps ordinaire, le Grand-Théâtre est complètement évacué en sept minutes; le dernier spectateur peut donc être sorti longtemps avant qu'il y ait réellement danger pour lui.

Faits divers.

Deux jeunes filles prises au sort. — Un fait curieux vient de se produire en la commune de Plouha (Côtes-du-Nord), à l'occasion du tirage au sort.

En 1864, deux enfants du sexe féminin furent marquées sur les registres comme étant du sexe masculin, avec les prénoms de Pierre et de Joseph. L'auteur de cette méprise était le secrétaire de la mairie dont les facultés étaient, paraît-il, et nous en avons la preuve, souvent troublées par l'abus des liqueurs fortes. Ces deux enfants, aujourd'hui jeunes filles, ont été portées sur les listes du tirage; comme elles ne se présentaient pas évidemment, on a tiré pour elles deux bas numéros. L'une d'elles a même eu le numéro 4.

Suivant une dépêche de Saint-Petersbourg, publiée par le *Standard* du 31, une catastrophe terrible aurait eu lieu à Astrakan.

Les pêcheurs, au nombre d'environ six cents, s'étaient rendus la semaine dernière sur la glace, à l'embouchure du Volga, pour pêcher comme ils le font chaque année.

Une tempête effroyable, qui s'est déchaînée sur une grande partie de la Russie, a rompu la glace, et on craint que tous les pêcheurs n'aient péri. A Moscou, le toit du bâtiment de l'exposition a été enlevé par la violence du vent.

BOURSE DE PARIS

DU 3 FÉVRIER 1882.

Rente 3 0/0.	82 30
Rente 3 0/0 amortissable.	82 25
3 0/0 amortissable (nouveau).	» »
Rente 4 1/2.	113 »
Rente 5 0/0.	115 »

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Sommaire du n° 45. — Le danger, c'est la République; Chute du Ministère; la République est supprimée; Prières publiques; Conte oriental; Nabuchodonosor-Gambetta; Il faut un comédien; les Timbres-quitances.

Abonnements : Un an, 8 fr.; 4 fr. pour six mois. 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bou-

nes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux à Tours, 13, rue Richelieu.

Se trouve, à Saumur, chez M. Dézèz, libraire.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

TOULMER & Co, Imprimeurs-Éditeurs, 3, rue de Madame, Paris.

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

LA FAMILLE, L'ÉCOLE, LA FERME, L'ATELIER
PARAISANT TOUTS LES SAMEDIS

20 pages de texte ornées de nombreuses gravures inédites
Avis et Méthodes — Recettes, Procédés et Formules — Enseignement — Agriculture — Horticulture — Voyages — Application des sciences chimiques, physiques et industrielles.

Le Numéro : 30 centimes

ABONNEMENTS : Paris. Un an : 14 fr. — Six mois : 7 fr. 50.
Départements : Un an : 15 fr. — Six mois : 8 fr.
Les 4 volumes des Connaissances Utiles, formant 1,500 pages et 450 gravures, 44 fr. au lieu de 220 fr.
Envoyer 1 fr. 25 en sus pour port.

Prime du Journal aux Abonnés d'un an

LA CONQUÊTE DU GLOBE

LA DÉCOUVERTE DES PÔLES
Par Ch. HERTZ

Un splendide vol. gr. in-8 Jésus de 470 pages, orné de 150 gravures et cartes. Reliure riche, fr. doré, 23 fr. au lieu de 40 fr. 50 cent. en sus pour port.

Envoi d'un numéro spécimen contre 30 centimes.

LE SANG, C'EST LA VIE!!!

Le **ROB LECHAUX** Cresson et Salsepareille iodurée, garanti sans mercure, fortifié, purifie et régénère le sang.

Le **ROB LECHAUX** rend la force aux enfants faibles et aux femmes anémiques, aux convalescents et aux vieillards affaiblis.

Le **ROB LECHAUX** détruit sans retour sans impuretés contenues dans le sang.

Le **ROB LECHAUX** donne de l'appétit, favorise la digestion, supprime la constipation, évite les congestions.

Le **ROB LECHAUX** guérit rapidement les Glandes, Démangeaisons, Eczémas, Plaies, Douleurs, Toux rebelle, Asthme, Rachitisme, Dépôt de lait, etc., etc.

GUÉRISON DE DARTRES VIVÈS DE 10 ANS

« Je n'ai, mon cher Confrère, que des éloges à vous faire sur la préparation de votre **ROB LECHAUX**, qui donne des résultats vraiment surprenants. En voici un exemple. — Une jeune femme souffrait horriblement de dartres vivès qui lui couvraient une partie du corps. Depuis plus de 10 ans elle était en traitement sans aucun résultat. En quatre mois, au moyen de votre **Rob Lechaux** et de votre **Pommade anti-dartre**, elle a obtenu une guérison complète. Depuis plus d'un an elle jouit d'une parfaite santé. »

NORLY, Plén de l'école de Paris, à Mayenne.

Le **ROB LECHAUX** est le meilleur reconstruc-tif pour réparer les forces des jeunes gens affaiblis par les études et des hommes épuisés par le travail.

Le **ROB LECHAUX** garanti sans mercure, remplace avantageusement l'huile de foie de morue, et peut être donné aux plus petits enfants comme aux grands personnes.

Envoi gratis d'une brochure intéressée avec attestat. n. n. n. Le flacon 4 fr.; expéd. franco de 6 fr. pour une cure contre mandat-poste de 21 fr. adressé à **Mario LECHAUX**, Pharmacien-Chimiste, rue Sainte-Catherine, 164, Bordeaux.

A Saumur : Normandine, pharmacien, et dans toutes les bonnes pharmacies.

Etude de M^e AMANT, notaire à La Flèche.

Le dimanche 12 février 1882, à midi, M^e AMANT, notaire à La Flèche, procédera, en son étude, à l'adjudication volontaire de la PROPRIÉTÉ d'AMBRIÈRES, située commune et près le bourg de Bazouges, à quatre kilomètres de La Flèche, sur le bord de la ligne en construction du chemin de fer d'Angers à La Flèche, appartenant à M. Raoul d'Ambrières, en onze lots.

Le 1^{er} lot, comprenant le château d'Ambrières avec chapelle, vastes servitudes, magnifique allée de 1,600 mètres de longueur, clos de vigne de plus de 9 hectares; le tout en un seul tenant et d'une contenance de 19 hectares 29 ares 40 centiares, sera mis en vente aux enchères publiques, sur la mise à prix de 115,000 francs.

La mise à prix totale des lots est de 148,000 francs, et l'entrée en jouissance est fixée au jour de l'adjudication.

Pour plus amples renseignements, voir les affiches apposées, et, pour traiter, s'adresser : soit à M^e MAGNIER, avocat à Paris, avenue Victoria, n° 24; soit à M^e AMANT, notaire à La Flèche, dépositaire des plans et titres de propriété. (66)

A CÉDER
PAR SUITE DE DÉCÈS,
Une MAISON de GROS, de BLANC, Dentelles et Soieries.
S'adresser à M^{me} veuve FAUVEL, 5, rue Beaurepaire. (761)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
A Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUSAS, notaire,
Le dimanche 19 février 1882, à midi,

D'UNE MAISON
Sise à Saumur, place de l'Hôtel-de-Ville, actuellement occupée par M. Lardé, épicer.

Entrée en jouissance le 24 juin 1882.

Facilités pour le paiement du prix. S'adresser audit M^e MÉHOUSAS.

A VENDRE
A L'AMIABLE.
Quatre hectares 24 ares 12 centiares d'excellentes terres, sises commune de Villebernier.
En trois pièces.
Revenu..... 700 francs.

A CÉDER
UN MAGASIN DE FOURNITURES de Bureau, LIBRAIRIE ET PAPETERIE.
S'adresser à M. GIRARD, papetier, rue d'Orléans, Saumur. (781)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER
La belle propriété VIGNOLE DE VILLENEUVE
A Souzay, près Saumur, comprenant :

Château avec jardin, serre, servitudes de toute espèce, vastes caves ayant accès facile sur la vèze;
Clos entouré de murs en bon état et autres dépendances.
Superficie de sept hectares.
Les vins de cette propriété sont classés dans les premiers crus des coteaux de Saumur.
Le château pourra être loué, en partie, meublé.
Cette propriété conviendrait pour un établissement de fabrication de vins mousseux.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1883,
MAISON
Située rue Saint-Jean, n° 38 et 40,
Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage.
Actuellement occupée par M^{mes} Durville, marchandes de fleurs, et M^{lle} Buron, marchande de lingerie.
S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (769)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
LES IMMEUBLES
Ci-après désignés,
Situés commune de Saint-Lambert-des-Lèves,

Appartenant à M. Pierre-Léger.
1^{er} Une maison d'habitation, écurie, servitudes et dépendances, et 1 hectare 30 ares 26 centiares de terre en ouche, rangées de vigne et arbres à fruits; le tout dans un tenant, situé au canton de l'Aireau.
2^{es} 23 ares 58 centiares de terre, à Grango-Niot.
3^{es} 49 ares 98 centiares de terre, aux Secrétains.
4^{es} 42 ares 58 centiares de pré, aux Boires-Choux.
5^{es} 15 ares 66 centiares de pré, aux Petits-Fautrages.
S'adresser, pour traiter, à M. LACER-FLEURY, à l'Aireau, ou à M^e MÉHOUSAS, notaire. (69)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE MAISON
AVEC SERVITUDES
Jardin, terrasse, grandes caves en roc, cours, puits et pompe, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, appartenant à M. Poitou-Bernard.
S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties,
Une MAISON, avec servitudes, cour, jardin, pièces de terre attendant à la maison, située au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Lèves;
Et 66 ares de terre, à Launay, commune de Villebernier.
S'adresser audit M^e MÉHOUSAS.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
Qui aura lieu en l'étude du notaire,
Le dimanche 5 février 1882, à midi,

UNE MAISON
Avec cour, écurie et remise, sise à Saumur, rue d'Orléans, n° 76.
Sur la mise à prix de 25,000 francs. Cette maison dépend de la succession de M^{me} ROCHER. (798)

A CÉDER
FONDS DE PARAPLUIES ET MERCERIE.
S'adresser à M^{me} PICARD, 52, rue du Portail-Louis. (7)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

UNE MAISON

Sise rue de Bordeaux, n° 50, Avec Cour, Écurie, Remise et Jardin. S'adresser à M. FOUCHER, même rue de Bordeaux, 60. (369)

A LOUER

DEUX MAISONS

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir. La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir. La seconde, occupée par M^{me} Guichard, corsetière. Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire. S'adresser à M. Prudhommeau et à M^{me} Guichard, ou au bureau du journal.

A VENDRE

Grand assortiment de plant d'arbres forestiers. Spécialité de peupliers suisses et d'Italie. Plant de 3 ans, d'une beauté remarquable. Tous les plants sont vendus rendus à domicile et à des prix tout à fait modérés. S'adresser à M. MARCHEAU, pépiniériste à Brain-sur-Allonnès (Maine-et-Loire). (670)

CIDRE DOUX, 25 fr. — VIN BLANC, 65 fr. les 230 litres. — MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure).

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

A VENDRE

DEUX COUPLES DE FAISANS ARGENTÉS. S'adresser au bureau du journal.

BANQUE NATIONALE.

Société anonyme, capital 30 millions de francs. Siège social: 11, rue Le Peletier, Paris.

SUCCURSALE DE SAUMUR

12, rue Beurepaire.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

Ordres de Bourse au comptant. — Bons de Caisse à échéance fixe, intérêt trimestriel net d'impôt. — Avances sur Titres. — Recouvrements d'Effets. — Souscription (sans frais) faux Emissions. — Chèques sur Paris.

PAIEMENT ET ESCOMPTE DE COUPONS.

Les Coupons sont payés gratuitement aux personnes ayant un compte à la succursale, ainsi qu'aux abonnés du *Petit Journal*, de la *France*, et de la *Semaine Financière*.

La MAISON DUTEL demande un employé pour la mercerie.

BONNE OCCASION

A VENDRE

UNE PETITE VOITURE ET PETIT CHEVAL.

S'adresser à M. SARGET ou à M. RAINBAULT, maréchal. (794)

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un petit clerc, sachant bien écrire.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapioca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLET fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LE 20 FÉVRIER PROCHAIN.

OUVERTURE

DES ATELIERS DE LA BLANCHISSERIE SAUMUROISE,

48, rue de la Petite-Bilange, Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

PALAIS

DES MARCHANDS

RUE BAUDRIÈRE, 57, 59, 61, 63, ANGERS

LUNDI 6 FÉVRIER, GRANDE MISE EN VENTE

DE

LINGE

TOILE — BLANC — COUPONS — MOUCHOIRS

<p>Torchons</p> <p>Torchons fil de lin naturel, long., 0m65, larg., 0m65, la douzaine 2 90</p> <p>Torchons fil de lin crémé, long., 0m90, larg., 0m50, la douzaine 4 45</p> <p>Torchons fil chaîne crémé, long., 1m60, larg., 0m60, la douzaine 6 90</p> <p>Essuie-Mains</p> <p>Essuie-Mains fil de lin, long., 0m90, larg., 0m55, la douzaine 5 90</p> <p>Essuie-Mains fil de lin crémé, long., 1m00, larg., 0m60, la douzaine 8 90</p> <p>Essuie-Mains extra, long., 1m00, larg., 0m70, la douzaine 11 75</p> <p>Taies d'oreiller</p> <p>Taies d'oreiller schirting, initiales brodées, hauteur, 0m15 75</p> <p>Taies d'oreiller cretonne 1 25</p> <p>Taies d'oreiller, broderie extra 2 90</p> <p>Taies d'oreiller, broderie extra, la pièce 3 50, 4 50 et 7 50</p> <p>Tabliers de Valets de chambre</p> <p>Tabliers, toile bleue, long., 1m20, larg., 1m00 1 45</p> <p>Tabliers, toile bleue, long., 1m20, larg., 1m00 1 95</p> <p>Tabliers, toile bleue, long., 1m20, larg., 1m00 2 45</p>	<p>Tabliers de Toile crémée</p> <p>Tabliers toile crémée, long., 1m20, larg., 0m90 1 25</p> <p>Tabliers toile crémée, long., 1m20, larg., 0m90 1 95</p> <p>Tabliers toile crémée, long., 1m20, larg., 0m90 2 45</p> <p>Tabliers de Femmes de chambre</p> <p>Tabliers en cretonne, long., 0m90, larg., 0m85 95</p> <p>Tabliers en cretonne extra, long., 0m90, larg., 0m85 1 45</p> <p>Tabliers cretonne fine et forte, long., 0m90, larg., 0m85 1 75</p> <p>Tabliers de cuisine, toile crémée, 90/1m, 1 25 à 1 75</p> <p>Tabliers grisette très-forte, 90/1m 1 45</p> <p>Draps de Maître</p> <p>Drap toile blanche, sans couture, lar. 2m40, long., 3m25, le drap 10 90</p> <p>Drap toile blanche, cœur de lin, ourlé à jour, larg., 2m40, long., 3m50, le drap 14 75</p> <p>Drap toile blanche, ourlé à jour, extra, larg., 2m40, long., 3m50, le drap 24 50</p> <p>Draps de Maître, toile ménage</p> <p>Drap toile crémée, long., 3m00, larg., 2m00 le drap 8 50</p> <p>Drap toile crémée, lon., 3m00, lar., 2m20, le drap 7 90</p>	<p>Drap toile crémée, qual. extra, long., 3m00, larg., 2m20, le drap 8 90</p> <p>Drap toile Fresnay, fil blanchi au pré, 3m/2m, le drap 9 90</p> <p>Drap toile Fresnay, fil blanchi au pré, 3m/2m20, le drap 12 50</p> <p>Draps de Domestiques</p> <p>Drap toile coton, 1^{re} qualité, long., 2m50, larg., 1m60, le drap 2 90</p> <p>Drap toile-coton, 1^{re} qualité, long., 2m75, larg., 1m80, le drap 3 90</p> <p>Drap toile-coton, qualité extra, long., 3m00, larg., 2m00, le drap 5 90</p> <p>Serviettes de Toilette</p> <p>Serviettes mid d'abeille, petite taille, la douzaine 2 25</p> <p>Serviettes mid d'abeille, très-bonne qual., la douzaine 3</p> <p>Serviettes mid d'abeille, lon., 0m90, larg., 0m60, la douzaine 4 90</p> <p>Serviettes de Table ourlées</p> <p>Serviettes toile ménage, long. 0m85, larg. 0m65, la douzaine 7 90</p> <p>Serviettes toile ménage, long. 0m90, larg. 0m70, la douzaine 9 90</p> <p>Serviettes blanches, long. 0m85, larg. 0m65, la douzaine 8 90</p> <p>Serviettes blanches, long. 0m90, larg. 0m70, la douzaine 10 90</p> <p>Serviettes extra, toile Fresnay, 0m90/0m70 la douzaine 15 75</p>	<p>Services de Table damassés</p> <p>GRANDE OCCASION</p> <p>Services de 12 couverts, de 19 fr., initiales brodées rouge. 25</p> <p>Mouchoirs de poche</p> <p>Mouchoirs de poche rayure, pur fil de Cholet, très-belle qualité, la douzaine 6 90</p> <p>Mouchoirs pour enfant, la pièce 05</p> <p>Mouchoirs enfant avec initiales, la pièce 15</p> <p>Mouchoirs brodés avec initiales, toile batiste, article de 12 fr. la douz., le mouch. 85</p> <p>Comptoir de Rideaux blancs</p> <p>Cet article est celui qui a le plus fatigué. Nous nous voyons dans la nécessité de faire de grands sacrifices pour l'écouler promptement.</p> <p>Rideaux ordinaires, la paire de 5 mètres 50</p> <p>Rideaux brodés, même hauteur, la paire 1 90</p> <p>Rideaux brodés, qualité extra, la paire 2 90</p> <p>OCCASION</p> <p>Chambre brodée composée de: Rideaux de lit, une fenêtre, grands et petits rideaux, un couvre-lit, un couvre-édréon, avec embrasses assorties, prix 59 fr.</p>
---	---	---	--

SOLDE DE BAS ET CHAUSSETTES première qualité, vendus bien au-dessous du cours. — **BAS COTON ÉCRU**, prix: 40 centimes 50 douzaines de Taies d'Oreiller; 40 paires de Draps défraîchis. — Nappes dépareillées. — Mouchoirs; Services de table défraîchis. — Couvre-Pieds. Descentes de lit. — Couvertures laine. — Couvertures coton et Couvertures voyages défraîchies.

Tous ces articles seront vendus bien au-dessous de leur valeur; nous préférons en faire profiter notre clientèle plutôt que de les solder.